



# INSTALLATEUR EN EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

## CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le titulaire du brevet de maîtrise d'Installateur en Equipements Electriques assure des missions d'encadrement au sens large, encadrement des chantiers électriques et leurs exécutions, encadrement des équipes, encadrement financiers des chantiers mais aussi des relations avec les différents acteurs impliqués.

## OBJECTIFS

- Réaliser une étude financière et de faisabilité d'une installation électrique.
- Planifier, diriger, suivre et clôturer le chantier d'installation(s) électrique(s).
- Réaliser les travaux si nécessaire sur tout ou partie de l'installation.
- Appliquer et faire appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
- Assurer la veille des marchés publics et privés, la veille technologique, réglementaire.
- Créer, reprendre et développer une entreprise d'électricité.
- Promouvoir l'entreprise d'installation d'équipements électriques.
- Analyser la santé financière d'une entreprise et proposer des solutions correctives et/ou de développement de l'activité.
- Gérer les ressources humaines de l'entreprise du bâtiment.
- Échanger en langue étrangère dans l'exercice de son métier d'installateur en équipements électriques.

## DUREE DE LA FORMATION – DELAI D'ACCES

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 4 mois. La formation se déroule sur 2 années en alternance – aménagements possibles : se renseigner au Centre de Formation Marcel Rudloff. La durée moyenne par année de formation est de 10 alternances de 7 jours en présentiel.

## TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre du contrat d'Apprentissage.

## MODALITES DE LA FORMATION

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation

## MODALITES DE VALIDATION

- Les évaluations finales comportent :
- des épreuves ponctuelles écrites et orales
  - du contrôle continu

Délivrance d'un diplôme de niveau 5.

# BM BREVET DE MAITRISE RNCP N°34414

## PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Public « contrat d'apprentissage » :

- Etre titulaire du BTM Installateur en Equipements Electriques.

Autres publics : nous consulter.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.



## LIEU ET DATE

Lieu : La formation se déroule au Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff à Colmar.

Dates : Communiquées lors de l'inscription au CFA

## CONTACTS

Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff  
2 rue des Papeteries 68000 COLMAR

Rodolphe BIRLING  
Développeur de l'apprentissage  
03 89 21 57 44  
[developpeur.cfamr@orange.fr](mailto:developpeur.cfamr@orange.fr)

Secrétariat : 03 89 21 57 40  
[secretariat.cfamr@orange.fr](mailto:secretariat.cfamr@orange.fr)

Site internet : [www.cfa-colmar.com](http://www.cfa-colmar.com)



# BM INSTALLATEUR EN EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

BREVET DE MAITRISE  
RNCP N°34414

## PROGRAMME

### MODULES PROFESSIONNELS

- Fonction production :
  - Etude Organisation des Travaux
  - Etude Financière
  - Etude Technique
  - Suivi Dossier Mémoire

### METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation effectuée prioritairement en présentiel.
- Pédagogie par objectifs.
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, exposés, visites d'entreprises, simulations...
- Alternance Entreprise / Centre de Formation.

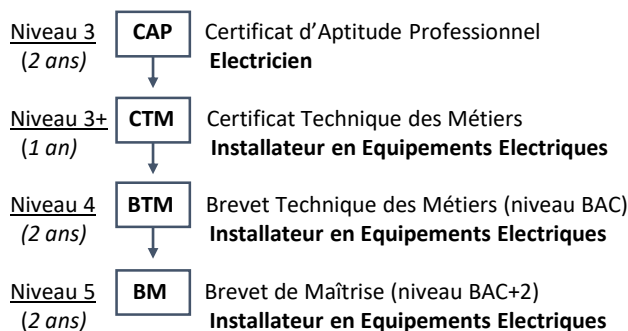
### MODALITES D'EVALUATION

- Situation d'évaluations formatives :
- exercices pratiques
  - présentations orales

### INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants diplômés et d'experts professionnels.

### FILIERE ELECTRICITE AU CFA MARCEL RUDLOFF



### MODULES GENERAUX

- Entreprenariat.
- Commercialisation.
- Gestion Economique et Financière.
- Gestion Ressources Humaines.
- Maître d'apprentissage.
- Langue Vivante (Allemand ou Anglais).

### EQUIPEMENT TECHNIQUE

- Atelier d'expérimentation, de mise en service et d'habilitation.
- Salles informatiques, tableaux interactifs, vidéoprojecteurs, accès à internet.
- Espace de travail numérique (Net YPAREO)

### LES PLUS DE L'APPRENTISSAGE

- Contrat de travail rémunéré en fonction de l'âge et de l'année de formation.
- Aide au permis de 500 € (si 18 ans).
- Aide au premier équipement.

Taux de réussite

**60,4%**

Par type de diplôme  
calculé sur 3 années

Taux de  
satisfaction

**92%**

Taux d'insertion  
professionnelle global

**83,3%**

Source: IPA 2020

